

•	Subvention à la <i>Western Canada Irrigation Association</i>	1,000 00
287	Dépenses pour les parcs nationaux du Canada, sites historiques, soins aux indigents dans les parcs, etc., et pour remboursement au gouvernement provincial pour le salaire des Magistrats de police à Banff et à Jasper	1,150,000 00
	Administration de la loi des oiseaux migrateurs	56,850 00
	Gravure, lithographie, impression et préparation de cartes, plans et publications semblables du Dominion, y compris salaires, matériel nécessaire, etc.	187,020 00
	Coût du contentieux et frais judiciaires	5,000 00
	Terres de l'artillerie—Salaires et dépenses	25,955 00
	Subvention au Club Alpin du Canada	1,000 00
	Allocation de commisération à Mme E. S. Forbes, égale à la moitié du salaire de son mari, payable mensuellement	1,050 00
	Avances pour salaires et dépenses relatives aux grains de semence et perceptions pour achats et grains de semences, etc.	45,000 00
	Somme requise pour secours, sous forme de provisions alimentaires, vêtements, combustible, etc., aussi fourrage pour les animaux, aux colons nécessiteux des provinces d'Alberta et de Saskatchewan en coopération et par entente avec les gouvernements provinciaux ou autrement, et en vertu de règlements établis par le Gouverneur en son conseil	50,000 00
	Pour couvrir la part du Dominion du Canada pour les frais de transport des marchandises des colons qui ont dû abandonnées les terres frappées de sécheresse pour s'établir dans d'autres districts	20,000 00
	Somme requise pour le transfert de bisons du parc aux Bisons, Wainwright, Alta., au parc aux Bisons, près de Fort-Smith, T.N.-O.	25,000 00

III—GOUVERNEMENT CIVIL

14 Intérieur—

Traitements, y compris celui du sous-ministre adjoint et sous-commis, des Territoires du Nord-Ouest à \$5,500; celui du directeur du service de houille blanche et de réclamations à \$7,000; et celui de contr. des finances à \$4,800	1,431,720 00
---	--------------

DIVERS

534	Pour autoriser le Gouverneur en conseil à payer à la ville de Regina sur le prix d'achat (\$100,000) du parc fédéral dans ladite ville, somme représentant de montant admis composé de \$29,210.17 avec intérêt au taux de 6 p. 100 par année, du 7 janvier 1918 au 30 avril 1927 (\$16,325.-91) et la moitié de la différence entre ledit montant admis et le prix d'achat de \$100,000 jugé payable à la ville de Regina par l'hon. juge Maclean, pour des raisons d'équité et de loyauté	78,706 63
-----	---	-----------